

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1075

30 avril 2008

SOMMAIRE

Acaju Investments S.A.	51592	LSF Loan Investments Holdings S.à.r.l. ...	51595
Acaju Investments S.A.	51599	LSF Marseille II S.à r.l.	51599
AI Global Opportunities S.A.	51554	LSF Ozark Finance Company S.à.r.l.	51596
AI Global Opportunities S.A.	51597	LSF PlattenB Investments	51596
Artexis International S.A.	51593	LSF Quintet Investments S.à r.l.	51596
Asia Capital Investments S.à r.l.	51597	LSF Shining Nova II Investments S.à.r.l. ..	51599
Charles Street Capital S.A.	51597	Luxembourg Trading Finance S.à r.l.	51575
Colorado Stuttgart S.A.	51560	L & Y International S.A.	51582
Cordon S.A.	51600	Mangousta Yachting Charter S.A.	51598
Costa Investment S.A.	51592	Mayflower S.à r.l.	51575
E24 S.à r.l.	51586	Morex International S.A.	51594
EBM S.à r.l.	51581	MSEOF Marengo I S.A.	51600
Engel & Hilgert	51587	Newell Corp S.à.r.l.	51558
Enni Holding S.A.	51591	Nuovo Pignone International Sàrl	51591
Europa Hawk S.à r.l.	51594	Onex Skilled Holdings II Limited	51592
Europa Hawk S.à r.l.	51598	OP II International S.à r.l.	51593
Falcon Real Estate Investments S.à r.l. ...	51581	OP International S.à r.l.	51594
Fineq S.A.	51597	Premium Select Lux S.A.	51598
Flowerpower International S.A.	51593	Riganti Forging S.A.	51576
Franvalux S.à r.l.	51590	Riganti Forging S.A.	51581
Global Select Alpha	51592	Riganti Forging S.A.	51577
Halogen Holdings	51587	RJ Belux Dangerous Goods Training & Consulting Sàrl	51588
HH Holdings S.à r.l.	51587	Sydney & Paris Nord Lux S.à r.l.	51581
Imexlux S.A.	51584	The Race	51582
Imexlux S.A.	51574	Tizkor Investment S.A.	51593
Inverto Investments S.à r.l.	51596	TPG-Axon (Luxembourg) I S.à r.l.	51600
Isle sur Sorgue S.A.	51582	Treell International S.A.	51600
JMC Logistics	51577	Tyrson Invest S.A.	51591
Longford Investments S.à r.l.	51580	WPP Luxembourg Gamma Three S.à r.l.	51588
LSF5 Finance S.à r.l.	51595	Wynnchurch Capital Investments S.à r.l.	51598
LSF5 Pool II Holdings S.à r.l.	51599		
LSF5 Steakhouse Loans S.à r.l.	51554		
LSF6 Lux Investments II S. à r.l.	51554		
LSF Japan Investments I S.à.r.l.	51595		

LSF5 Steakhouse Loans S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 232.125,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 106.063.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 19 mars 2008, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 21 mars 2008.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008048542/5499/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02518. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

LSF6 Lux Investments II S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 137.059.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 19 mars 2008, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 21 mars 2008.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008048543/5499/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02522. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

AI Global Opportunities S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 118.150.

In the year two thousand and eight, on the twenty seventh march;
Before us, Maître Christine DOERNER, notary, residing in Bettembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "AI GLOBAL OPPORTUNITIES S.A.", société anonyme, (no matricule 20060721069), with its registered office in L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange;
inscribed in the registre de commerce Number B 118.150;

incorporated by deed established by the notary Joseph ELVINGER on the 21st of July 2006, published in the Memorial C number 1847 of 3rd October 2006;

amended by deed established by the notary Joseph ELVINGER on the 22nd August 2006, published in the Memorial C number 1845 of 30th August 2007;

amended by deed established by the notary Christine DOERNER, on the 21st January 2008, published in the Memorial C number 428 of 19th February 2008;

amended by deed established by the notary Christine DOERNER, on the 21st January 2008, published in the Memorial C number 471 of 23th February 2008;

The meeting was presided by Miss Heike KUBICA, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary by Miss Anja LAKOUDI, residing professionally in Luxembourg.

The meeting appointed as scrutineer Miss Anja LAKOUDI, residing professionally in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to act that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

1.- Increase of the corporate capital by EIGHT MILLION TWO HUNDRED THIRTY-ONE THOUSAND ONE HUNDRED SEVENTY-SIX POINT FIFTY EURO (8.231.176,50.-Euro) in addition to the existing share capital by issuing TWO MILLION FIVE HUNDRED SEVENTY-SEVEN THOUSAND ONE HUNDRED FIFTY-SEVEN (2.577.157) new shares "A" with a par value of ONE POINT TWENTY-FIVE EURO (1,25.-Euro) each, and THREE MILLION THREE HUNDRED

THIRTY-ONE THOUSAND THREE HUNDRED SIXTY-FIVE (3.331.365) new shares "B" with a par value of ONE POINT TWENTY-FIVE EURO (1,25.-Euro) each, having the same rights and advantages as the existing shares, to be entirely paid up in cash, with an amount of EIGHT HUNDRED FORTY-FIVE THOUSAND FIVE HUNDRED TWENTY-FOUR EURO (845.524.-EUR) which represents the premium to be paid on shares Class "B".

2.- Modification of the paragraph 1.10 of Article 3 of the corporate charter to reflect such modifications.

3.- Waive of the preferential subscription right of the existing shareholders.

4.- Subscription of the capital by the company "SIGNUM HOLDINGS 1 Sàrl" with its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered in Luxembourg "registre de commerce et des sociétés" under number B 1.190;

for TWO MILLION FIVE HUNDRED SEVENTY-SEVEN THOUSAND ONE HUNDRED FIFTY-SEVEN (2.577.157) new shares "A", with an amount of THREE MILLION TWO HUNDRED TWENTY-ONE THOUSAND FOUR HUNDRED FORTY-SIX POINT TWENTY-FIVE EURO (3.221.446,25.-EUR);

for THREE MILLION THREE HUNDRED THIRTY-ONE THOUSAND THREE HUNDRED SIXTY-FIVE (3.331.365) new shares "B", with an amount of FOUR MILLION ONE HUNDRED SIXTY-FOUR THOUSAND TWO HUNDRED SIX POINT TWENTY-FIVE EURO (4.164.206,25.-EUR);

and with an amount of EIGHT HUNDRED FORTY-FIVE THOUSAND FIVE HUNDRED TWENTY-FOUR EURO (845.524.-EUR) which represents the premium to be paid on shares Class "B".

5.- Transfer of the registered office from L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange, to L-1637 LUXEMBOURG, 22, rue Goethe;

II.- There has been established an attendance list, showing the shareholders present and represented and the number of their shares, which, after having been signed by the shareholders or their proxies and by the Bureau of the meeting will be registered with this deed together with the proxies initialled "ne variétur" by the proxy holders.

III.- It appears from the attendance list that all the shares are present or represented at the meeting.

The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate on the agenda, of which the shareholders have been informed before the meeting.

IV.- After deliberation, the following resolutions were unanimously taken:

First resolution

The general meeting decides to increase the share capital by EIGHT MILLION TWO HUNDRED THIRTY-ONE THOUSAND ONE HUNDRED SEVENTY-SIX POINT FIFTY EURO (8.231.176,50.-Euro) in addition to the existing share capital by issuing TWO MILLION FIVE HUNDRED SEVENTY-SEVEN THOUSAND ONE HUNDRED FIFTY-SEVEN (2.577.157) new shares "A" with a par value of ONE POINT TWENTY-FIVE EURO (1,25.-Euro) each, and THREE MILLION THREE HUNDRED THIRTY-ONE THOUSAND THREE HUNDRED SIXTY-FIVE (3.331.365) new shares "B" with a par value of ONE POINT TWENTY-FIVE EURO (1,25.-Euro) each, having the same rights and advantages as the existing shares, to be entirely paid up in cash, with an amount of EIGHT HUNDRED FORTY-FIVE THOUSAND FIVE HUNDRED TWENTY-FOUR EURO (845.524.-EUR) which represents the premium to be paid on shares Class "B".

Second resolution

The general meeting having acknowledged that the other shareholders waived his preferential subscription right, decides to accept the company "SIGNUM HOLDINGS 1 Sàrl", prenamed, to the subscription of:

- the TWO MILLION FIVE HUNDRED SEVENTY-SEVEN THOUSAND ONE HUNDRED FIFTY-SEVEN (2.577.157) new shares "A";

- the THREE MILLION THREE HUNDRED THIRTY-ONE THOUSAND THREE HUNDRED SIXTY-FIVE (3.331.365) new shares "B"

Subscription - Payment

Thereupon, the company "SIGNUM HOLDINGS 1 Sàrl" with its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered in Luxembourg "registre de commerce et des sociétés" under number B 119.057;

here represented by: Miss Anja LAKOUDI, employee de Banque, residing professionally in Luxembourg in her quality as manager of "Signum Holdings I Sàrl";

declared to subscribe:

- the TWO MILLION FIVE HUNDRED SEVENTY-SEVEN THOUSAND ONE HUNDRED FIFTY-SEVEN (2.577.157) new shares "A" with a par value of ONE POINT TWENTY-FIVE EURO (1,25.-Euro) each, by payment in cash of the amount of THREE MILLION TWO HUNDRED TWENTY-ONE THOUSAND FOUR HUNDRED FORTY-SIX POINT TWENTY-FIVE EURO (3.221.446,25.-EUR).

- the THREE MILLION THREE HUNDRED THIRTY-ONE THOUSAND THREE HUNDRED SIXTY-FIVE (3.331.365) new shares "B" with a par value of ONE POINT TWENTY-FIVE EURO (1,25.-Euro) each, by payment in cash of the amount of FOUR MILLION ONE HUNDRED SIXTY-FOUR THOUSAND TWO HUNDRED SIX POINT TWENTY-FIVE EURO (4.164.206,25.-EUR)

with an amount of EIGHT HUNDRED FORTY-FIVE THOUSAND FIVE HUNDRED TWENTY-FOUR EURO (845.524.-EUR) which represents the premium to be paid on shares Class "B".

Proof has been given to the undersigned notary that the amount of EIGHT MILLION TWO HUNDRED THIRTY-ONE THOUSAND ONE HUNDRED SEVENTY-SIX POINT FIFTY EURO (8.231.176,50.-Euro) has been made available to the corporation.

Third resolution

The general meeting, as a result of the above capital increase, decides to amend article 3 paragraph 1.10 of the articles of incorporation so that it will be from now on read as follows.

" **Art. 3. Paragraph 1.10.** The company subscribed capital is set at SEVEN MILLION FOUR HUNDRED NINETY-ONE THOUSAND SIX HUNDRED FIFTY-TWO POINT FIFTY EURO (7.491.652,50.- Euro) represented by TWO MILLION SIX HUNDRED THIRTY-SEVEN THOUSAND NINE HUNDRED FIFTY-SEVEN (2.637.957) shares "A" and by THREE MILLION THREE HUNDRED FIFTY-FIVE THOUSAND THREE HUNDRED SIXTY-FIVE (3.355.365) shares "B" with a par value of ONE POINT TWENTY-FIVE EURO (1,25.-Euro) per share, which have been entirely paid in, and the amount of EIGHT HUNDRED FORTY-FIVE THOUSAND FIVE HUNDRED TWENTY-FOUR EURO (845.524.-EUR) which represents the premium to be paid on shares Class "B"."

Fourth and last resolution

The general meeting, decides to transfer the registered office from L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange, to L-1637 LUXEMBOURG, 22, rue Goethe;

Expenses

The expenses, costs and remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the company as a result of the present deed are estimated at approximately FORTY-EIGHT THOUSAND EURO (48.000.-EUR).

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting.

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texte, the English version will be preponderant.

The document having been read to the persons appearing all of whom are known to the notary by their surnames. Christian names, civil statuts and residences, the members of the bureau signed together with us, the notary, the present original deed, no other shareholder expressing the request to sign.

Follows the French translation.

L'an mil deux mille huit, le vingt-sept mars;

Par-devant Maître Christine DOERNER, notaire de résidence à Bettembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "AI GLOBAL OPPORTUNITIES S.A.", société anonyme, (no matricule 20060721069), avec siège social à L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange; inscrite au registre de commerce sous le numéro B 118.150;

constitué suivant acte reçu par le notaire Joseph ELVINGER, le 21 juillet 2006, publié au Mémorial C numéro 1847 du 3 octobre 2006;

modifié suivant acte reçu par le notaire Joseph ELVINGER, le 22 août 2006, publié au Mémorial C numéro 1845 du 30 août 2007;

modifié suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 21 janvier 2008, publié au Mémorial C numéro 428 du 19 février 2008;

et modifié suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 21 janvier 2008, publié au Mémorial C numéro 471 du 23 février 2008;

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Heike KUBICA, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Anja LAKOUDI, demeurant professionnellement à Luxembourg.

A été appelé aux fonctions de scrutateur. Madame Anja LAKOUDI, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Augmentation du capital social de HUIT MILLIONS DEUX CENT TRENTE ET UN MILLE CENT SOIXANTE-SEIZE VIRGULE CINQUANTE EURO (8.231.176,50.- Euro) par la création de DEUX MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE CENT CINQUANTE-SEPT (2.577.157) actions «A» nouvelles d'une valeur nominale de UN VIRGULE VINGT-CINQ EURO (1,25.- Euro) chacune, et TROIS MILLIONS TROIS CENT TRENTE ET UN MILLE TROIS CENT SOIXANTE-CINQ (3.331.365) actions «B» nouvelles d'une valeur nominale de UN VIRGULE VINGT-CINQ EURO (1,25.- Euro) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, à libérer intégralement par des

versements en espèces, avec le montant de HUIT CENT QUARANTE-CINQ MILLE CINQ CENT VINGT-QUATRE EURO (845.524.-EUR) lequel représente la prime d'émission à payer pour les action «B».

2.- Modification subséquente du paragraphe 1.10 de l'article 3 des Statuts.

3.- Renonciation des actionnaires existants à leur droit de souscription préférentiel.

4.- Souscription et libération par la société «SIGNUM HOLDINGS 1 Sàrl» avec son siège social à 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 1.190;

pour DEUX MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE CENT CINQUANTE-SEPT (2.577.157) actions «A» nouvelles, avec le montant de TROIS MILLIONS DEUX CENT VINGT ET UN MILLE QUATRE CENT QUARANTE-SIX VIRGULE VINGT-CINQ EURO (3.221.446,25.-EUR);

et pour TROIS MILLIONS TROIS CENT TRENTE ET UN MILLE TROIS CENT SOIXANTE-CINQ (3.331.365) actions «B» nouvelles, avec le montant de QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE DEUX CENT SIX VIRGULE VINGT-CINQ EURO (4.164.206,25.-EUR)

avec paiement du montant HUIT CENT QUARANTE-CINQ MILLE CINQ CENT VINGT-QUATRE EURO (845.524.-EUR) lequel représente la prime d'émission à payer pour les action «B».

5.- Transfert du siège social de L-2430 LUXEMBOURG, 28, rue Michel Rodange, vers L-1637 LUXEMBOURG, 22, rue Goethe;

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital à concurrence de HUIT MILLIONS DEUX CENT TRENTE ET UN MILLE CENT SOIXANTE-SEIZE VIRGULE CINQUANTE EURO (8.231.176,50.-Euro) par la création de DEUX MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE CENT CINQUANTE-SEPT (2.577.157) actions «A» nouvelles d'une valeur nominale de UN VIRGULE VINGT-CINQ EURO (1,25.- Euro) chacune, et TROIS MILLIONS TROIS CENT TRENTE ET UN MILLE TROIS CENT SOIXANTE-CINQ (3.331.365) actions «B» nouvelles d'une valeur nominale de UN VIRGULE VINGT-CINQ EURO (1,25.- Euro) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, à libérer intégralement par des versements en espèces, avec le montant de HUIT CENT QUARANTE-CINQ MILLE CINQ CENT VINGT-QUATRE EURO (845.524.-EUR) lequel représente la prime d'émission à payer pour les action «B».

Deuxième résolution

L'assemblée générale, ayant pris acte du fait que les autres actionnaires ont renoncé à leur droit de souscription préférentiel, décide d'admettre à la «SIGNUM HOLDINGS 1 Sàrl», prédite, à souscrire:

- DEUX MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE CENT CINQUANTE-SEPT (2.577.157) actions «A» nouvelles.

- TROIS MILLIONS TROIS CENT TRENTE-ET-UN MILLE TROIS CENT SOIXANTE-CINQ (3.331.365) actions «B»;

Souscription - Libération

Ensuite à la société «SIGNUM HOLDINGS 1 Sàrl» avec siège social à 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 LUXEMBOURG, Grand Duché de Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 119.057;

ici représentée par: Madame Anja LAKOUDI, employée de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité de Manager de «Signum Holdings I Sàrl»;

déclare souscrire:

- les DEUX MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE CENT CINQUANTE-SEPT (2.577.157) actions «A» nouvelles d'une valeur nominale de UN VIRGULE VINGT-CINQ EURO (1,25.- Euro) chacune, entièrement libérées par le paiement en espèces de la somme de TROIS MILLIONS DEUX CENT VINGT ET UN MILLE QUATRE CENT QUARANTE-SIX VIRGULE VINGT-CINQ EURO (3.221.446,25.-EUR).

- les TROIS MILLIONS TROIS CENT TRENTE ET UN MILLE TROIS CENT SOIXANTE-CINQ (3.331.365) actions «B» nouvelles d'une valeur nominale de UN VIRGULE VINGT-CINQ EURO (1,25.-Euro) chacune, entièrement libérées par le paiement en espèces de la somme de QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE DEUX CENT SIX VIRGULE VINGT-CINQ EURO (4.164.206,25.-EUR);

avec paiement du montant de HUIT CENT QUARANTE-CINQ MILLE CINQ CENT VINGT-QUATRE EURO (845.524.-EUR) lequel représente la prime d'émission à payer pour les action «B».

La preuve a été rapportée au notaire soussigné que la somme de HUIT MILLIONS DEUX CENT TRENTE ET UN MILLE CENT SOIXANTE-SEIZE VIRGULE CINQUANTE EURO (8.231.176,50.- Euro) se trouve à la disposition de la société.

Troisième résolution

A la suite de l'augmentation de capital qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 3 des Statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 3. Paragraphe 1.10.** Le capital social souscrit est fixé à SEPT MILLIONS QUATRE CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE SIX CENT CINQUANTE-DEUX VIRGULE CINQUANTE EURO (7.491.652,50.-Euro) représenté par DEUX MILLIONS SIX CENT TRENTE-SEPT MILLE NEUF CENT CINQUANTE-SEPT (2.637.957) actions «A» et par TROIS MILLIONS TROIS CENT CINQUANTE-CINQ MILLE TROIS CENT SOIXANTE-CINQ (3.355.365) actions «B» d'une valeur nominale de UN VIRGULE VINGT-CINQ EURO (1,25.- Euro) par action, intégralement libérées, et de la somme de HUIT CENT QUARANTE-CINQ MILLE CINQ CENT VINGT-QUATRE EURO (845.524.-EUR) lequel représente la prime d'émission à payer pour les action «B»."

Quatrième et dernière résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de L-2430 LUXEMBOURG, 28, rue Michel Rodange, vers L-1637 LUXEMBOURG, 22, rue Goethe;

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison des présentes est estimé à QUARANTE-HUIT MILLE EURO (48.000.-EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate par les présentes, qu'à la requête des comparants, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Kubica, Lakoudi, C. Doerner.

Enregistré à Esch/Alzette le 28 mars 2008, Relation: EAC/2008/4255 — Reçu quarante et un mille cent cinquante-cinq euros quatre-vingt-huit cents 8.231.176,50 à 0,5% - 41.155,88 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 7 avril 2008.

Christine DOERNER.

Référence de publication: 2008048613/209/233.

(080053401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Newell Corp S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 134.570.

In the year two thousand and eight, on the fifth of March.

Before Us M^e Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

APPEARED:

Mr Robert D. NEWELL, manufacturer and specialist in recycling of goods, residing in VA 23924 Chase City, (Virginia), 367 Jonbil Road, (United States of America),

here represented by Mr Jean-Philippe MERSY, private employee, residing professionally in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

This appearing party, through his mandatory, has declared and requested the notary to act:

- That the limited liability company "NEWELL CORP S.à.r.l.", (hereafter the "Company"), having its registered office in L-3895 Foetz, 1, rue de l'Industrie, Ecostart Bâtiment, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 134.570, has been incorporated by deed of the undersigned notary, dated November 30, 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 144 of the 18th of January 2008.

- That the appearing party, represented as said before, is the sole actual partner of the Company and that he has taken the following resolution:

Resolution

The sole partner, represented as said before, decides to transfer the registered office of the company from Foetz to L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, and subsequently to amend the 1st sentence of article 4 of the articles of association as follows:

" **Art. 4. (first sentence).** The registered office of the Company is established in Luxembourg.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at six hundred and fifty Euros.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory of the appearing party, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said mandatory signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le cinq mars.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A comparu:

Monsieur Robert D. NEWELL, manufacturier et spécialiste en recyclage de produits, résidant à VA 23924 Chase City, (Virginia), 367 Jonbil Road, (Etats-Unis d'Amérique),

ici représenté par Monsieur Jean-Philippe MERSY, employé privé, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Lequel comparant, par son mandataire, a déclaré et requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée "NEWELL CORP S.à.r.l.", (ci-après la "Société"), ayant son siège social à L-3895 Foetz, 1, rue de l'Industrie, Ecostart Bâtiment, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 134.570, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 novembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 144 du 18 janvier 2008.

- Que le comparant, représenté comme dit ci-avant, est le seul et unique associé actuel de la Société et qu'il a pris la résolution suivante:

Résolution

L'associé unique, représenté comme dit ci-avant, décide de transférer le siège social de Foetz à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, et de modifier en conséquence la 1^{ère} phrase de l'article 4 des statuts comme suit:

" **Art. 4. (première phrase).** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg."

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à six cent cinquante euros.

Constatation

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: MERSY - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 mars 2008, Relation GRE/2008/1172. — Reçu Douze euros 12,-€.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 avril 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008048605/231/75.

(080053329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Colorado Stuttgart S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 799.300,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 121.102.

In the year two thousand and seven on the fourth day of December.

Before Maître Henri Hellinckx, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "Colorado Stuttgart", a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros), incorporated pursuant to a deed of M^e Henri Hellinckx, notary then residing in Mersch, enacted on October 26, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 2328 of December 13, 2006, page 111 716, and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 121.102 (the "Company").

There appeared:

Custom House Capital Limited, a company duly incorporated and validly existing under the laws of the Republic of Ireland, having its registered office at 9, Merrion Square, Dublin 2, Ireland, registered with the Companies Registration Office under number 269794 (the "Sole Shareholder");

Here represented by Annick Braquet, residing professionally at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

(i) The Sole Shareholder present or represented and the number of shares it owns are shown on an attendance list.

(ii) As appears from the attendance list, the 500 shares representing the whole capital of the Company are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder has been duly informed.

(iii) The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Deletion of the mention of the nominal value of the shares of the Company;
2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 969,500.- (nine hundred sixty-nine thousand five hundred euro) so as to raise it from its current amount of EUR 12,500.- to EUR 982,000.- (nine hundred eighty-two thousand euro) by the issue of 38,780 (thirty-eight thousand seven hundred eighty) new shares of the Company;
3. Subscriptions, interventions and payments of the 38,780 new shares by contributions in cash;
4. Decrease of the share capital of the Company by an amount of EUR 951,000.- (nine hundred fifty-one thousand euros) so as to raise it from its current amount of 982,000.- to EUR 31,000.- without any change to the number of outstanding shares of the Company;
5. Subsequent amendment of article 6 of the articles of association of the Company;
6. Conversion of the Company into a société anonyme (public company limited by shares);
7. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 768,300.- (seven hundred sixty-eight thousand three hundred euros) so as to raise it from its current amount of EUR 31,000.- to EUR 799,300.- (seven hundred ninety-nine thousand three hundred euros) by the issue of 30,732 (thirty thousand seven hundred thirty-two) new shares of the Company;
8. Waiver by the shareholders of their preferential subscription rights;
9. Subscriptions, interventions and payments of the 30,732 new shares by contributions in cash;
10. Consolidation of the articles of association of the Company in their entirety in order to adapt them to the new form of the Company and to reflect the increase of the share capital of the Company;
11. Appointments of the Type A and Type B directors of the Company;
12. Appointment of Paul Lavery as statutory auditor of the Company;
13. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved to delete the mention of the nominal value of the shares of the Company.

Second resolution

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 969,500.- (nine hundred sixty-nine thousand five hundred euro) so as to raise it from its current amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro) to EUR 982,000.- (nine hundred and eighty-two thousand euro) by the issue of 38,780 (thirty-eight thousand seven hundred and eighty) new shares of the Company, without mention of value, fully paid up by contributions in cash.

Third resolution

It is resolved to accept the subscriptions to the increase of capital of EUR 969,500.- (nine hundred sixty-nine thousand five hundred euro) by contributions in cash by the Investors (as hereafter defined):

Intervention - Subscription - Payment

There appeared the following investors (the "Investors"), duly represented by Annick Braquet, residing professionally at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal:

- Fred Creaven ARF, C/o Rosemary Collins Murray & Spelman Financial Services Ltd GFSC Tuam Road Co Galway, Ireland;
- Joe Murray ARF, Davy House 49 Dawson Street Dublin 2, Ireland;
- Destiny Property Fund, 200 C/o Custom House Capital Limited 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Mary Bennett, C/o Mick Culhane Murray & Spelman Financial Services Ltd GFSC Tuam Road Co Galway, Ireland;
- John Mulholland, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Emer Ramsden, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Michael Brogan PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Larry Carroll PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Joe Codd PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Denis Doyle PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Philip Doyle PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Tony Hanly PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- JJ Mitchell PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Joe Kennedy PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Terry King PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Clive Lauder PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Huntly Lauder PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Kevin Mahon PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Joe McBreen PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Gus McCarthy PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Mollooy PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Sherry PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Michael Sherry PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Claragh PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Pat Nolan PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Jim Ryan PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Pat Shiel PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Kieran Walsh PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Harrington PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Maurice Harrington PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Michael Higgins PRSA, C/o John Leddy The Leinster Partnership Naas Town Centre Sallins Road Naas Co. Kildare, Ireland;
- Noel Ryan PRSA, C/o John Leddy The Leinster Partnership Naas Town Centre Sallins Road Naas Co. Kildare, Ireland;
- Charles Foley PRSA, C/o Rosemary Collins Murray & Spelman Financial Services Ltd GFSC Tuam Road Co Galway, Ireland;
- Terence Madigan PRSA, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Ireland;
- Frank Ward PPT, Myrtle Lodge Torquay Road Foxrock Dublin 18, Ireland;
- Fintan Lawless SSAP, C/o Mick Culhane Murray & Spelman Financial Services Ltd GFSC Tuam Road Co Galway, Ireland;

- John Lawless SSAP, C/o Mick Culhane Murray & Spelman Financial Services Ltd GFSC Tuam Road Co Galway, Ireland;
- Liam Lawless SSAP, C/o Mick Culhane Murray & Spelman Financial Services Ltd GFSC Tuam Road Co Galway, Ireland;
- Stan Lawless SSAP, C/o Mick Culhane Murray & Spelman Financial Services Ltd GFSC Tuam Road Co Galway, Ireland.

They declared to subscribe by contributions in cash to the following shares, altogether constituting the above mentioned increase of capital of EUR 969,500.- (nine hundred sixty-nine thousand five hundred euro):

- Fred Creaven ARF	1,208 shares
- Joe Murray ARF	728 shares
- Destiny Property Fund 200	1,932 shares
- Mary Bennett	616 shares
- John Mulholland	1,208 shares
- Emer Ramsden	728 shares
- Michael Brogan PPT	872 shares
- Larry Carroll PPT	968 shares
- Joe Codd PPT	1,208 shares
- Denis Doyle PPT	680 shares
- Philip Doyle PPT	680 shares
- Tony Hanly PPT	1,208 shares
- JJ Mitchell PPT	1,548 shares
- Joe Kennedy PPT	728 shares
- Terry King PPT	1,208 shares
- Clive Lauder PPT	1,208 shares
- Huntly Lauder PPT	1,208 shares
- Kevin Mahon PPT	968 shares
- Joe McBreen PPT	1,692 shares
- Gus McCarthy PPT	728 shares
- Molloy PPT	1,208 shares
- Sherry PPT	1,208 shares
- Michael Sherry PPT	1,208 shares
- Claragh PPT	968 shares
- Pat Nolan PPT	728 shares
- Jim Ryan PPT	604 shares
- Pat Shiel PPT	728 shares
- Kieran Walsh PPT	604 shares
- Harrington PPT	728 shares
- Maurice Harrington PPT	728 shares
- Michael Higgins PRSA	604 shares
- Noel Ryan PRSA	1,208 shares
- Charles Foley PRSA	872 shares
- Terence Madigan PRSA	728 shares
- Frank Ward PPT	2,416 shares
- Fintan Lawless SSAP	808 shares
- John Lawless SSAP	620 shares
- Liam Lawless SSAP	664 shares
- Stan Lawless SSAP	824 shares

Evidence of the contributions' existence

Proof of the contributions' existence has been given to the undersigned notary by producing a blocked funds certificate.

Fourth resolution

It is unanimously resolved to decrease the share capital of the Company by an amount of EUR 951,000.- (nine hundred fifty-one thousand euro) so as to reduce it from its current amount of EUR 982,000.- (nine hundred and eighty-two thousand euro) to EUR 31,000.- (thirty-one thousand euro) without any change to the number of outstanding shares in order to offset losses incurred by the Company.

Fifth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions and the reduction having been fully carried out, it is unanimously resolved to amend article 6 of the articles of association of the Company to read as follows:

" **Art. 6. Capital.** The Company's share capital is set at EUR 31,000.- (thirty-one thousand euro) divided into 39,280 (thirty-nine thousand two hundred eighty) shares without a par value, fully paid-up.

The share capital may be increased or reduced from time to time by a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital."

Sixth resolution

It is unanimously resolved to convert the Company into a société anonyme (public company limited by shares). The conditions required under Luxembourg law to convert a société à responsabilité limitée (private limited liability company) into a société anonyme (public company limited by shares) being fulfilled, and notably the issue of a special report established by Mazards S.A., a company having its address at 10A, rue Henri M. Schnadt L-2530 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, réviseurs d'entreprises, which shall remain annexed to the present deed, the conversion is fully carried out.

It is noted that this conversion, duly made in accordance with article 3 of the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, does not give place to a new legal entity, the société anonyme (public company limited by shares) being the continuation of the société à responsabilité limitée (private limited liability company) such as it existed until this moment without no change in the assets and in the liabilities of the Company.

Seventh resolution

It is unanimously resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 768,300.- (seven hundred sixty-eight thousand three hundred euro) so as to raise it from its current amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand euro) to EUR 799,300.- (seven hundred ninety-nine thousand three hundred euro) by the issue of 30,732.- (thirty thousand seven hundred and thirty-two) new shares of the Company, fully paid up by contributions in cash.

Eighth resolution

The current shareholders declared unanimously that they waive their preferential subscription rights.

Ninth resolution

It is unanimously resolved to accept the subscriptions to the increase of capital of EUR 768,300.- (seven hundred sixty-eight thousand three hundred euro) by contributions in cash as detailed in a list of subscribers. Such list specifying the number of subscribed shares was submitted to the notary.

Evidence of such contributions was given to the undersigned notary by producing a blocked funds certificate.

Tenth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions and the contributions having been fully carried out, it is unanimously resolved to consolidate the articles of association of the Company (the "Articles") in their entirety in order to reflect the new form of the Company and the increase of the share capital, which shall now read as follows:

"Title I. Form - Name - Purpose - Duration - Registered office

Art. 1. Form. There is hereby formed a société anonyme (public company limited by shares) governed by Luxembourg law, as well as by the present Articles (the "Company").

Art. 2. Name. The Company's name is Colorado Stuttgart S.A.

Art. 3. Purpose. The Company's purpose is to enter into any financial commercial or other transactions and grant to any company or entity which form part of the same group of companies as the Company or is affiliated in any way with the Company, including companies or entities in which the Company has a direct or indirect financial or other kind of interest, any assistance, loan, advance or grant in favor of third parties any security or guarantee to secure the obligations of the same, as well as borrow and raise money in any manner and secure by any means the repayment of any money borrowed.

The Company may also hold any interest in whatever form in any real estate in Luxembourg or abroad by direct or indirect means, acquire and sell real estate properties either in Luxembourg or abroad and perform all operations relating to real estate properties, including investing or acquiring directly or indirectly any participations and interests, in any form whatsoever, in any kind of Luxembourg or foreign companies or entities and acquire through participations, contributions, purchases, options or in any other way any securities, rights, interests, patents and licenses or other property as the Company shall deem fit, and generally hold, manage, develop, encumber, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit.

The Company will not itself carry on directly any industrial activity nor maintain a commercial establishment opened to the public.

Finally the Company may take any action and perform any operation which is, directly or indirectly, related to its purpose in order to facilitate the accomplishment of such purpose.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 5. Registered Office. The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place within the city of Luxembourg by means of a resolution of the board of directors in accordance with these Articles.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders taken in the manner provided for amendments of the Articles.

The Company may have branches and offices, both in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

Title II. Capital - Shares

Art. 6. Capital. The Company's share capital is set at EUR 799,300.- (seven hundred ninety-nine thousand three hundred euros) divided into 70,012 (seventy thousand twelve) shares without a par value, fully paid-up.

The Company's authorized capital is set at EUR 5,000,000.- (five million euro).

All the shares are in bearer or nominative form. A register of shareholder shall be kept by the Company and shall mention the name and the address of each shareholder as notified by him, the number of the shares he holds and, as the case may be and the date of any transfer.

The share capital and the authorized share capital, as the case may be, may be increased or reduced from time to time by means of a resolution of the extraordinary general meeting of the shareholders taken in the manner provided for an amendment of the Articles.

Furthermore, in accordance with article 32 of the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time (the "Law"), the board of directors is authorized for a period of five years as of the date of publication of these Articles, without prejudice of renewal, to increase from time to time the share capital within the limits of the authorized capital and to amend the Articles to reflect such increase. The board of directors shall have the broadest powers to determine the terms and conditions of issuance, subscription and payment of the new shares, which could be issued in particular with or without share premium and paid up by contribution in kind or cash, or in any other way to be determined by the board of directors. The board of directors is specifically authorized to proceed to such issues without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any director or any other duly authorized person, the power of acknowledging the contribution and receiving payment for the shares representing all or part of the increase of capital within the authorized capital.

Art. 7. Voting Rights. Each share is entitled to an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to such shareholder's ownership of shares.

Art. 8. Indivisibility of shares. Towards the Company, the shares are indivisible and the Company will recognize only one owner per share.

Art. 9. Transfer and redemption of shares. The Company's shares are freely transferable and are redeemable under the conditions laid down by the Law, in particular by article 49-8 of the Law.

Title III. Management

Art. 10. Appointment of the directors. The Company is managed by a board of directors composed of at least three members divided into two different types namely Type A directors and Type B directors.

Where the Company has a sole shareholder, it may be managed by a sole director having the powers of the board of directors.

No director needs be a shareholder of the Company. The directors shall be appointed for a maximum of a six years renewable period by resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders by a resolution of the general meeting of shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company. The remuneration, if any, of the directors shall be determined in the same manner.

However, in case of vacancy in the office of director, the remaining directors may by way of cooptation elect another director to fill the vacancy until the next shareholders' meeting in accordance with the Law.

A director may be removed, with or without cause, at any time by resolution of the general meeting of shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company.

Art. 11. Powers of the directors. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's purpose. All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, to the general meeting of shareholders, fall within the competence of the board of directors.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole director, or in case of plurality of directors, by the sole signature of any Type A director or the joint signature of a Type A director and a Type B director.

The board of directors may from time to time delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents who need not be shareholder(s) or director(s) of the Company. The board of directors will determine the powers and remuneration (if any) of the agent, and the duration of its representation as well as any other relevant condition.

The day-to-day management of the business of the Company and the power to represent the Company with respect thereto may be delegated to one or more directors, officers, and/or agents, who need not be shareholders of the Company.

Art. 12. Board of directors. The board elects among its members a chairman who shall preside at all meetings of the board of directors. In case of absence of the chairman, the board of directors shall be chaired by a director present and appointed for that purpose.

The board of directors may also appoint a secretary who need not be director or shareholder of the Company and who shall be responsible for keeping the minutes of the board meetings.

The board of directors shall meet when convened by the chairman or by request of two directors.

Notice stating the business to be discussed, the time and the place, shall be given to all directors at least 24 hours in advance of the time set for such meeting, except when waived by the consent of each director, or where all the directors are present or represented.

Any director may act at any meeting by appointing in writing or by any other suitable telecommunication means another director as his proxy. A director may represent more than one director.

Circular resolutions of the board of directors can be validly taken if approved in writing and signed by all directors in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings, duly convened.

Any and all directors may participate to a meeting by phone, videoconference, or any suitable telecommunication means allowing all directors participating in the meeting to hear each other at the same time. Such participation is deemed equivalent to a participation in person.

A meeting of the board of directors is duly constituted for all purposes if at the commencement of the meeting there are present in person or by alternate not less than one-half of the total number of directors including at least one Type B director.

Decisions of the board of directors are validly taken by a resolution approved at a duly constituted meeting of directors of the Company by the affirmative vote of not less than one-half of the directors present and represented who voted and did not abstain.

In the event of a tied vote, the chairman will have a casting vote.

Deliberations of the board of directors shall be recorded in minutes signed by the chairman or by two directors. Copies or extracts of such minutes shall be signed by the chairman or by two directors.

Art. 13. Liability of the directors. No director assumes any personal liability in relation with any commitment validly made by him in the name of the Company in accordance with these Articles, by reason of his function as a director of the Company.

Title IV. Shareholder meetings

Art. 14. Sole shareholder. A sole shareholder assumes all powers devolved to the general meeting of shareholders in accordance with the Law.

The contracts concluded between the sole shareholder and the Company have to be recorded on minutes or drawn-up in writing.

Art. 15. General meetings. General meetings of shareholders may be convened by the board of directors, the supervisory board and the statutory auditors. They shall be obliged to convene it so that it is held within a period of one month if shareholders representing more than 10 percent (10%) of the share capital of the Company require so in writing with an indication of the agenda.

In absence of bearer shares, written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be sent to each shareholder at least 8 (eight) days before the meeting, specifying the time and place of the meeting.

If all the shareholders are present or represented at the general meeting, and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may be represented and act at any general meeting by appointing in writing another person to act as such shareholder's proxy, which person needs not be shareholder of the Company.

Resolutions of the ordinary general meetings of shareholders are validly taken when adopted by the affirmative vote of the majority of the shareholders present or represented.

The extraordinary general meeting of shareholders validly decides where more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company is represented. If the quorum is not reached at a first meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second meeting.

Resolutions will be validly taken at this second meeting regardless of the portion of share capital represented.

However, resolutions to amend the Articles shall only be adopted by a resolution taken by at least two-thirds of the votes of the shareholders present or represented who voted and did not abstain or which vote is not null.

A general shareholders' meeting convened in order to approve the last closed financial accounts of the Company shall be held annually in Luxembourg at the registered office of the Company on the third Friday of May at 3:00 p.m. or on the following business day if such day is a public holiday.

Minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the chairman, or if applicable by his substitute, and the scrutineer(s) of the meeting and the shareholders who request to do so.

Title V. Financial year - Balance sheet - Profits - Audit

Art. 16. Financial year. The financial year of the Company starts on December 1 and ends on November 30.

Art. 17. Annual accounts. Each year, as at the end of the financial year, the board of directors shall draw up a balance sheet and a profit and loss account and their annex in accordance with the Law. The annual accounts will then be submitted to the annual general shareholders' meeting within six months of the closing of the financial year.

Fifteen days before the annual general meeting of shareholders, each shareholder may inspect at the Company's registered office, the balance sheet and the profit and loss account as well as the documentation mentioned under article 73 of the Law.

Art. 18. Profits. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions, such as approved by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the general meeting of the shareholders, represents the net profit of the Company.

Each year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve account of the Company. This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the share capital, but must be resumed at any time when it has been broken into.

The remaining profit shall be allocated by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by resolution of the majority of shareholders present or represented, resolving to distribute it proportionally to the shares they hold, to carry it forward, or to transfer it to a distributable reserve.

Art. 19. Interim dividends. Notwithstanding the above provision, the board of directors may decide, in accordance with article 72-2 of the Law and subject to the conditions laid down by the Law, to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the board of directors, and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve established in accordance with the Law or the Articles.

Art. 20. Audit. The supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditors (commissaire (s)) who need not to be shareholder, and will serve until the holding of the annual general meeting of the shareholders of the Company to be held at the registered office of the Company that will approve the annual accounts of the year 2012. However his/their appointment can be renewed by the general meeting of shareholders.

Where the conditions of article 35 of the law of December 19, 2002 concerning the Trade and Companies Register as well as the accounting and the annual accounts of the undertakings are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditors (réviseurs d'entreprises) appointed by the sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, by the general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may however appoint a qualified auditor at any time.

The supervision of the Company has not to be entrusted to one or more statutory auditors if qualified auditor(s) are appointed.

Title VI. Dissolution - Liquidation

Art. 21. Dissolution. The dissolution of the Company shall be resolved by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the general meeting of shareholders by a resolution taken by a vote of the shareholders, representing at least two thirds of the share capital. The Company shall not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of any shareholder.

Art. 22. Liquidation. The liquidation of the Company will be carried out by one or more liquidators appointed by a resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders taken in the manner provided for amendments of the Articles, which shall determine his/their powers and remuneration. At the time of closing of the liquidation, the assets of the Company will be allocated to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, to the shareholders proportionally to the shares they hold."

Eleventh resolution

It is unanimously resolved to appoint:

- Mr John D. Mulholland, born on 13 December 1950 in Newtownards, Co Down, Ireland, residing in 9, Merrion Square, Dublin 2, Ireland, and

Mr Harry Cassidy, born on 05 July 1956 in Newcastle Upon Tyne, United-Kingdom, residing in 9, Merrion Square, Dublin 2, Ireland,

as type A directors of the company and to set the duration of their mandate until the holding of the annual general meeting of the shareholders of the Company to be held at the registered office of the Company on the third Friday of May, 2013.

- Mr Marc Torbick, born on 24 February 1977 in Thionville, France, with professional address in L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, Grand Duchy of Luxembourg;

as type B director of the company and to set the duration of its mandate until the holding of the annual general meeting of the shareholders of the Company to be held at the registered office of the Company on the third Friday of May, 2013.

Twelfth resolution

It is unanimously resolved to appoint Paul Lavery, born on 4 December 1976, in Monaghan Town, Co Monaghan, Ireland, residing professionally at 9 Merrion Square, Dublin 2, Ireland, as statutory auditor of the Company and to set the duration of its mandate until the holding of the annual general meeting of the shareholders of the Company to be held at the registered office of the Company on the third Friday of May, 2013.

There being no further business, the meeting is closed.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 21,500.-

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept le quatre décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée luxembourgeoise "Colorado Stuttgart", ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), constituée suivant acte de M^e Henri Hellinckx, notaire alors de résidence à Mersch, le 26 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2328 du 13 décembre 2006, page 111 716 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.102 (la "Société").

A comparu:

Custom House Capital Limited, une société de droit de la République d'Irlande, ayant son siège social au 9 Merrion Square, Dublin 2, Irlande, immatriculée auprès du Registre des Sociétés sous le numéro 269794 (l'"Associé Unique");

Ici représentée par Annick Braquet, demeurant professionnellement au Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration après avoir été signée ne varietur restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

(i) L'Associé Unique présent ou représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient est renseigné dans la liste de présence.

(ii) Il ressort de la liste de présence que les 500 parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique a été dûment informé.

(iii) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Suppression de la mention de la valeur nominale des parts sociales de la Société;
2. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de 969.500,- EUR (neuf cent soixante-neuf mille cinq cents euros) pour le porter de son montant actuel de 12.500,- EUR à 982.000,- EUR (neuf cent quatre-vingt-deux mille euros) par l'émission de 38.780 (trente-huit mille sept cent quatre-vingt) nouvelles parts sociales de la Société;
3. Souscriptions, interventions et émissions de 38.780 nouvelles parts sociales de la Société par apports en numéraire;
4. Réduction du capital social de la Société à concurrence d'un montant de 951.000,- EUR (neuf cent cinquante et un mille euros) pour le porter de son montant actuel de 982.000,- EUR à 31.000,- EUR sans modification du nombre de parts sociales émises par la Société;
5. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société;
6. Transformation de la Société en une société anonyme;

7. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de 768.300,- EUR (sept cent soixante-huit mille trois cents euros) pour le porter de son montant actuel de 31.000,- EUR à 799.300 EUR (sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cents euros) par l'émission de 30.732 (trente mille sept cent trente-deux) nouvelles actions de la Société;

8. Renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription;

9. Souscriptions, interventions et émissions de 30.732 nouvelles actions de la Société par apports en numéraire;

10. Refonte des statuts de la Société en entier pour les adapter à la nouvelle forme sociale de la Société et afin de refléter l'augmentation de capital de la Société;

11. Nominations des administrateurs de Type A et de Type B de la Société;

12. Nomination de Paul Lavery en tant que commissaire de la Société;

13. Divers.

Après que l'agenda ait été approuvé par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé de supprimer la mention de la valeur nominale des parts sociales de la Société.

Deuxième résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de 969.500,- EUR (neuf cent soixante-neuf mille cinq cents euros) pour le porter de son montant actuel de 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros) à 982.000,- EUR (neuf cent quatre-vingt-deux mille euros) par l'émission de 38.780 (trente-huit mille sept cent quatre-vingt) nouvelles parts sociales de la Société, sans mention de valeur, entièrement libérées par apports en numéraire.

Troisième résolution

Il est décidé d'accepter les souscriptions à l'augmentation de capital de 969.500,- EUR (neuf cent soixante-neuf mille cinq cents euros) par apports en numéraire des Investisseurs (tels que définis ci-après):

Intervention - Souscription - Paiement

On comparu les Investisseurs suivants (les "Investisseurs"), dûment représentés par Annick Braquet, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé:

- Fred Creaven ARF, C/o Rosemary Collins Murray & Spelman Financial Services Ltd GFSC Tuam Road Co Galway, Irlande;

- Joe Murray ARF, Davy House 49 Dawson Street Dublin 2, Irlande;

- Destiny Property Fund, 200 C/o Custom House Capital Limited 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Mary Bennett, C/o Mick Culhane Murray & Spelman Financial Services Ltd GFSC Tuam Road Co Galway, Irlande;

- John Mulholland, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Emer Ramsden, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Michael Brogan PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Larry Carroll PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Joe Codd PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Denis Doyle PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Philip Doyle PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Tony Hanly PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- JJ Mitchell PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Joe Kennedy PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Terry King PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Clive Lauder PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Huntly Lauder PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Kevin Mahon PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Joe McBreen PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Gus McCarthy PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Molloy PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Sherry PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Michael Sherry PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Claragh PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Pat Nolan PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Jim Ryan PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Pat Shiel PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;

- Kieran Walsh PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;
- Harrington PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;
- Maurice Harrington PPT, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;
- Michael Higgins PRSA, C/o John Leddy The Leinster Partnership Naas Town Centre Sallins Road Naas Co. Kildare, Irlande;
- Noel Ryan PRSA, C/o John Leddy The Leinster Partnership Naas Town Centre Sallins Road Naas Co. Kildare, Irlande;
- Charles Foley PRSA, C/o Rosemary Collins Murray & Spelman Financial Services Ltd GFSC Tuam Road Co Galway, Irlande;
- Terence Madigan PRSA, C/o The European Pensioneer Trustee Co Ltd 9 Merrion Square Dublin 2, Irlande;
- Frank Ward PPT, Myrtle Lodge Torquay Road Foxrock Dublin 18, Irlande;
- Fintan Lawless SSAP, C/o Mick Culhane Murray & Spelman Financial Services Ltd GFSC Tuam Road Co Galway, Irlande;
- John Lawless SSAP, C/o Mick Culhane Murray & Spelman Financial Services Ltd GFSC Tuam Road Co Galway, Irlande;
- Liam Lawless SSAP, C/o Mick Culhane Murray & Spelman Financial Services Ltd GFSC Tuam Road Co Galway, Irlande;
- Stan Lawless SSAP, C/o Mick Culhane Murray & Spelman Financial Services Ltd GFSC Tuam Road Co Galway, Irlande.

Ils ont déclaré souscrire aux parts sociales suivantes par apports en numéraire, l'ensemble constituant l'augmentation de capital social précitée de 969.500,- EUR (neuf cent soixante-neuf mille cinq cents euros):

- Fred Creaven ARF	1.208 parts sociales
- Joe Murray ARF	728 parts sociales
- Destiny Property Fund 200	1.932 parts sociales
- Mary Bennett	616 parts sociales
- John Mulholland	1.208 parts sociales
- Emer Ramsden	728 parts sociales
- Michael Brogan PPT	872 parts sociales
- Larry Carroll PPT	968 parts sociales
- Joe Codd PPT	1.208 parts sociales
- Denis Doyle PPT	680 parts sociales
- Philip Doyle PPT	680 parts sociales
- Tony Hanly PPT	1.208 parts sociales
- JJ Mitchell PPT	1.548 parts sociales
- Joe Kennedy PPT	728 parts sociales
- Terry King PPT	1.208 parts sociales
- Clive Lauder PPT	1.208 parts sociales
- Huntly Lauder PPT	1.208 parts sociales
- Kevin Mahon PPT	968 parts sociales
- Joe McBreen PPT	1.692 parts sociales
- Gus McCarthy PPT	728 parts sociales
- Molloy PPT	1.208 parts sociales
- Sherry PPT	1.208 parts sociales
- Michael Sherry PPT	1.208 parts sociales
- Claragh PPT	968 parts sociales
- Pat Nolan PPT	728 parts sociales
- Jim Ryan PPT	604 parts sociales
- Pat Shiel PPT	728 parts sociales
- Kieran Walsh PPT	604 parts sociales
- Harrington PPT	728 parts sociales
- Maurice Harrington PPT	728 parts sociales
- Michael Higgins PRSA	604 parts sociales
- Noel Ryan PRSA	1.208 parts sociales
- Charles Foley PRSA	872 parts sociales
- Terence Madigan PRSA	728 parts sociales
- Frank Ward PPT	2.416 parts sociales
- Fintan Lawless SSAP	808 parts sociales
- John Lawless SSAP	620 parts sociales

- Liam Lawless SSAP	664 parts sociales
- Stan Lawless SSAP	824 parts sociales

Preuve de l'existence des apports

Preuve de l'existence des apports a été donnée au notaire instrumentant par la production d'un certificat de blocage des fonds.

Quatrième résolution

Il est unanimement décidé de réduire le capital social de la Société à concurrence d'un montant de 951.000,- EUR (neuf cent cinquante et un mille euros) pour le réduire de son montant actuel de 982.000,- EUR (neuf cent quatre-vingt-deux mille euros) à 31.000,- EUR (trente et un mille euros) sans modification du nombre de parts sociales émises, aux fins de compenser les pertes subies par la Société.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent et la réduction ayant été pleinement effectuée, il est unanimement décidé de modifier l'article 6 des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 6. Capital.** Le capital social de la Société est fixé à 31.000,- EUR (trente et un mille euros), divisé en 39.280 (trente-neuf mille deux cent quatre-vingts) parts sociales sans valeur nominale, entièrement libérées.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par résolution prise par la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75 %) du capital social".

Sixième résolution

Il est unanimement décidé de transformer la Société en société anonyme. Les conditions requises par le droit luxembourgeois en vue de transformer une société à responsabilité limitée en société anonyme étant remplies, et notamment l'établissement d'un rapport spécial établi par la société Mazars S.A., réviseurs d'entreprises, ayant son siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ce rapport restant annexé à l'acte, la transformation est pleinement effectuée.

Il est noté que cette transformation, faite conformément à l'article 3 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, ne donne pas lieu à la création d'une nouvelle entité, la société anonyme n'étant que la continuation de la société à responsabilité limitée déjà existante sans modification dans la composition des biens actifs et passifs de la Société.

Septième résolution

Il est unanimement décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de 768.300,- EUR (sept cent soixante-huit mille trois cents euros) pour le porter de son montant actuel de 31.000,- EUR (trente et un mille euros) à 799.300,- EUR (sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cents euros) par l'émission de 30.732 (trente mille sept cent trente-deux) nouvelles actions de la Société entièrement libérées par apports en numéraire.

Huitième résolution

Les actionnaires actuels ont déclaré à l'unanimité qu'ils renonçaient à leur droit préférentiel de souscription.

Neuvième résolution

Il est unanimement décidé d'accepter les souscriptions à l'augmentation de capital de 768.300,- EUR (sept cent soixante-huit mille trois cents euros) par apports en numéraire tels que détaillés dans une liste de souscripteurs. Cette liste, spécifiant le nombre d'actions souscrites, a été soumise au notaire.

La preuve du transfert des apports faits à la Société a été donnée au notaire instrumentant par la production d'un certificat de blocage des fonds.

Dixième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent et les apports ayant été pleinement effectués, il est décidé de refondre les statuts de la société (les "Statuts") en leur entier afin de refléter la nouvelle forme sociale de la société et l'augmentation de capital de la Société comme suit:

"Titre I^{er} . Forme- Dénomination - Objet - Durée - Siège social

Art. 1^{er} . Forme. Il est formé par les présentes une société anonyme régie par le droit luxembourgeois ainsi que par les présents Statuts (la "Société").

Art. 2. Dénomination. La dénomination de la Société est Colorado Stuttgart S.A.

Art. 3. Objet. L'objet de la Société est de prendre part à toutes transactions y compris financières ou commerciales, d'accorder à toute société ou entité appartenant au même groupe de sociétés que la Société ou affiliée d'une façon quelconque avec la Société, incluant les sociétés ou entités dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect ou tout autre forme d'intérêt, tout concours, prêt, avance, ou de consentir au profit de tiers des sûretés ou des garanties afin de garantir les obligations des sociétés précitées, ainsi que d'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir par tous moyens le remboursement de toute somme empruntée.

La Société peut également détenir des intérêts de quelque forme que ce soit dans tout bien immobilier sis à Luxembourg ou à l'étranger de manière directe ou indirecte, acquérir et vendre des biens immobiliers sis à Luxembourg ou à l'étranger, et réaliser toute opération liée à des biens immobiliers, y compris en investissant ou en acquérant directement ou indirectement des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes formes de sociétés ou entités, luxembourgeoises ou étrangères et acquérir par des participations, des apports, achats, options ou de toute autre manière, tous titres, sûretés, droits, intérêts, brevets et licences ou tout autre titre de propriété que la Société juge opportun, et plus généralement les détenir, gérer, développer, grever vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société juge appropriées.

La Société n'exercera pas directement d'activité industrielle et ne tiendra pas d'établissement commercial ouvert au public.

Enfin la Société pourra prendre toute action et mener toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet afin d'en faciliter l'accomplissement.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. Siège. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par décision du conseil d'administration conformément aux Statuts.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée extraordinaire des actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Titre II. Capital - Actions

Art. 6. Capital. Le capital social est fixé à EUR 799.300,- (sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cents euros), divisé en 70.012 actions sans valeur nominale, entièrement souscrites.

Le capital autorisé est fixé à EUR 5.000.000,- (cinq millions d'euros).

Toutes les actions sont au porteur ou nominatives. Un registre des actionnaires est tenu par la Société et mentionne au moins le nom et l'adresse de chaque actionnaire, le nombre des actions qu'il détient et, le cas échéant, la date de chaque transfert.

Le capital social et le capital autorisé, le cas échéant, peuvent être augmentés ou réduits par résolution de l'assemblée extraordinaire des actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

De plus, conformément à l'article 32 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), le conseil d'administration est autorisé pour une durée renouvelable de cinq ans à compter de la date de publication des présents Statuts, à augmenter le capital social, dans les limites du montant du capital autorisé et des Statuts, et à modifier les Statuts en conséquence. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour déterminer les termes et les conditions d'émission, de souscription et de libération des nouvelles actions, qui seront émises avec ou sans prime d'émission et libérées par apport en nature ou en numéraire, ou de toute autre manière déterminée par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans accorder aux actionnaires existant un droit préférentiel de souscription sur les actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer à tout administrateur ou toute autre personne autorisée le pouvoir de constater les apports et de recevoir paiement des actions représentant tout ou partie de l'augmentation de capital dans le cadre du capital autorisé.

Art. 7. Droits de vote. Chaque action confère un droit de vote identique et chaque actionnaire dispose de droits de vote proportionnels aux actions qu'il détient.

Art. 8. Indivisibilité des actions. Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne connaît qu'un seul propriétaire par action.

Art. 9. Transfert et rachat des actions. Les actions de la Société sont librement cessibles et rachetables entre actionnaires ou lorsque la Société a un actionnaire unique, conformément à la Loi et particulièrement à son article 49-8.

Titre III. Gestion

Art. 10. Nomination des administrateurs. La Société est administrée par un conseil d'administration composé d'au moins trois administrateurs et divisé en deux catégories distinctes dénommées administrateurs de type A et administrateurs de type B.

En cas d'actionnaire unique, la société peut être administrée par un administrateur unique qui exerce seul les pouvoirs du conseil d'administration.

Aucun administrateur n'a à être actionnaire de la Société. Les administrateurs sont nommés pour une période renouvelable ne pouvant excéder six ans par résolution de l'assemblée générale des actionnaires représentant plus de 50% (cinquante pour cent) du capital social. La rémunération, le cas échéant, du ou des administrateurs sera déterminée de la même manière.

Cependant, en cas de vacance de mandat d'un administrateur, les administrateurs restants peuvent coopter un autre administrateur pour pourvoir au mandat vacant jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale conformément à la Loi.

Un administrateur peut être révoqué, avec ou sans justes motifs, à tout moment par résolution de l'assemblée générale des actionnaires représentant plus de 50% (cinquante pour cent) du capital social de la Société.

Art. 11. Pouvoirs des administrateurs. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des actionnaires seront de la compétence du conseil d'administration.

La Société est liée par la signature de son administrateur unique, ou en cas de pluralité d'administrateurs, par la seule signature de l'un quelconque de ses administrateurs de Type A ou par la signature conjointe d'un administrateur de Type A et d'un administrateur de Type B.

Le conseil d'administration peut déléguer pour une période déterminée son/ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, qui n'ont pas à être actionnaire(s) ou administrateur(s) de la Société. Le conseil d'administration déterminera les pouvoirs et rémunération (s'il y a lieu) des agents, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres modalités ou conditions de leur mandat.

La gestion journalière des affaires de la Société et le pouvoir de représenter la Société dans le cadre de cette gestion journalière peuvent être délégués à un ou plusieurs administrateurs, dirigeants ou agents qui n'ont pas à être actionnaire(s) ou administrateur(s) de la Société.

Art. 12. Conseil d'administration. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président qui présidera toutes les réunions du conseil d'administration. En l'absence du président, le conseil d'administration pourra être présidé par un administrateur présent et nommé à cet effet.

Le conseil d'administration peut également choisir un secrétaire qui n'a pas à être administrateur ou actionnaire de la Société et qui sera en charge de la tenue des minutes des réunions du conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou sur demande de deux administrateurs.

La convocation détaillant les points à l'ordre du jour, l'heure et le lieu de la réunion, sera donnée à l'ensemble des administrateurs au moins 24 heures à l'avance, sauf quand il y est renoncé par chacun des administrateurs, ou lorsque tous les administrateurs sont présents ou représentés.

Chaque administrateur peut prendre part aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit ou par tout autre moyen de communication adéquat un autre administrateur pour le représenter. Un administrateur peut représenter plus d'un administrateur.

Les résolutions du conseil d'administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés, transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Les décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du conseil d'administration dûment convoqué.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par téléphone, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication approprié permettant à l'ensemble des administrateurs participant à la réunion de s'entendre les uns les autres au même moment. Une telle participation est réputée équivalente à une participation physique.

Une réunion du conseil d'administration est dûment tenue quelqu'en soit l'objet si, au commencement de celle-ci, sont présents en personne ou représentés au moins la moitié du nombre total des administrateurs incluant au moins un administrateur de Type B.

Les décisions du conseil d'administration sont valablement prises par une résolution approuvée lors d'une réunion du conseil d'administration de la Société dûment réunie par vote d'au moins la moitié des administrateurs présents et représentés qui ont voté et ne se sont pas abstenus.

En cas de vote, la voix du président est prépondérante en cas de partage des voix.

Les délibérations du conseil d'administration sont consignées dans des minutes signées par le président ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits de ces minutes sont signés par le président ou par deux administrateurs.

Art. 13. Responsabilité des administrateurs. Aucun administrateur n'assume de responsabilité personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société dans le cadre de ses fonctions d'administrateur de la Société et conformément aux Statuts; en tant que représentant de la Société, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat

Titre IV. Assemblée générale des actionnaires

Art. 14. Actionnaire unique. Un actionnaire unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des actionnaires conformément à la Loi.

Les contrats conclus entre l'actionnaire unique et la Société doivent faire l'objet de procès-verbaux ou être établis par écrit.

Art. 15. Assemblées générales. Les assemblées générales d'actionnaires peuvent être convoquées par le conseil d'administration, le conseil de surveillance et les commissaires. Ils sont obligés de la convoquer de façon qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsque les actionnaires représentant au moins 10% (dix pour cent) du capital social les en requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

En l'absence d'actions au porteur, les convocations écrites à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour doivent être envoyées à chaque actionnaire au moins 8 (huit) jours avant l'assemblée en indiquant l'heure et le lieu de la réunion.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout actionnaire peut se faire représenter et agir à toute assemblée générale en nommant comme mandataire et par écrit un tiers qui n'a pas à être actionnaire de la Société.

Les résolutions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires sont valablement adoptées par le vote de la majorité des actionnaires présents ou représentés.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires ne délibère valablement que si la moitié du capital social est représentée. Si le quorum n'est pas atteint lors d'une première assemblée, les actionnaires seront convoqués par lettre recommandée à une seconde assemblée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions sont valablement adoptées quelle que soit la portion du capital représentée.

Les résolutions décidant de modifier les Statuts ne peuvent être adoptées que par une résolution prise par au moins les deux tiers des votes des actionnaires présents ou représentés et pour autant qu'ils ne se soient pas abstenus ou aient voté blanc ou nul.

Une assemblée générale des actionnaires devant statuer sur l'approbation des comptes du dernier exercice social clos de la Société doit être tenue annuellement à Luxembourg au siège social de la Société le troisième vendredi du mois de mai à 15 heures ou le lendemain si ce jour est un jour férié.

Les minutes des assemblées générales d'actionnaires sont signées par le président, ou le cas échéant son remplaçant, et le(s) scrutateur(s) de l'assemblée et les actionnaires qui le demandent.

Titre V. Exercice social - Comptes sociaux - Profits - Audit

Art. 16. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} décembre et se termine le 30 novembre.

Art. 17. Comptes annuels. Tous les ans, à la fin de l'exercice social, le conseil d'administration dresse un bilan et un compte de pertes et profits conformément à la Loi, auxquels un inventaire sera annexé. Les comptes annuels seront soumis à l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires à l'assemblée générale des actionnaires dans les six mois de la clôture de l'exercice social.

Quinze jours avant l'assemblée générale des actionnaires, chaque actionnaire peut prendre connaissance, au siège social de la Société, du bilan, du compte de pertes et profits ainsi que de tous les documents mentionnés par l'article 73 de la Loi.

Art. 18. Bénéfice. Le solde positif du compte de pertes et profits, après la déduction des dépenses, coûts, amortissements, charges et provisions, tel qu'approuvé par l'assemblée générale des actionnaires, représente le bénéfice net de la Société.

Chaque année, 5% (cinq pour cent) du bénéfice net est affecté à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint un dixième du capital social, mais doit être reprise à tout moment jusqu'à entière reconstitution.

Le bénéfice restant est affecté par résolution de la majorité des actionnaires présents ou représentés décidant de sa distribution aux actionnaires proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent, de son report à nouveau, ou de son allocation à une réserve distribuable.

Art. 19. Dividendes intérimaires. Nonobstant ce qui précède, le conseil d'administration peut décider, conformément à l'article 72-2 de la Loi et sous réserve des conditions posées par la Loi, de verser des dividendes intérimaires avant la clôture de l'exercice social sur base d'un état comptable établi par le conseil d'administration, duquel devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à affecter à une réserve conformément à la Loi ou les Statuts.

Art. 20. Audit. La surveillance de la Société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s), actionnaire(s) ou non, nommé(s) jusqu'à la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société devant se tenir au siège social de la Société approuvant les comptes annuels de l'année 2012. Cependant leur mandat pourra être renouvelé par l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque les conditions de l'article 35 de la Loi du 19 décembre 2002 concernant le Registre des Sociétés ainsi que les comptes annuels seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises

désigné(s) par résolution de l'assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires pourra cependant nommer un réviseur d'entreprise à tout moment.

La Surveillance de la Société n'a pas à être confiée à un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes si un ou plusieurs réviseurs d'entreprises est nommé.

Titre VI. Dissolution - Liquidation

Art. 21. Dissolution. La dissolution de la Société sera décidée par l'actionnaire unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, par l'assemblée générale des actionnaires par une résolution des actionnaires représentant au moins deux tiers du capital social. La Société ne sera pas dissoute par la mort, la suspension des droits civils, la déconfiture ou la faillite d'un actionnaire.

Art. 22. Liquidation. La liquidation de la Société sera menée par un ou plusieurs liquidateurs désignés par l'actionnaire unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, par l'assemblée générale des actionnaires par une résolution prise selon les articles auparavant, résolution qui déterminera leurs pouvoirs et rémunérations. Au moment de la clôture de liquidation, les avoirs de la Société seront attribués à l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires, aux actionnaires proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent."

Onzième résolution

Il est unanimement décidé de nommer:

- M. John D. Mulholland, né le 13 décembre 1950 à Newtownards, Co Down, Irlande, résidant à 9, Merrion Square, Dublin 2, Irlande, et

M. Harry Cassidy, né le 5 juillet 1956 à Newcastle Upon Tyne, Royaume-Uni, résidant à 9, Merrion Square, Dublin 2, Irlande,

administrateurs de Type A de la Société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se réunira au siège social de la Société le troisième vendredi du mois de mai 2013;

- M. Marc Torbick, né le 24 février 1977 à Thionville, France, demeurant professionnellement à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, Grand-Duché de Luxembourg;

administrateur de Type B de la Société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se réunira au siège social de la Société le troisième vendredi du mois de mai 2013.

Douzième résolution

Il est unanimement décidé de nommer Paul Lavery, né le 4 décembre 1976 à Monaghan Town, Co Monaghan, Irlande, résidant professionnellement au 9, Merrion Square, Dublin 2, Irlande, commissaire de la Société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra au siège social de la Société le troisième vendredi du mois de mai 2013.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société en raison des présentes est évalué à environ EUR 21.500,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'entête des présentes.

Et après lecture faite à la comparante, elle a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 décembre 2007, Relation: LAC/2007/39882. — Reçu dix-sept mille trois cent soixante-dix-huit euros (1% = 17.378,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2007.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008048688/242/803.

(080053632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Imexlux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3944 Mondcrange, 34, Cité Jacques Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 113.653.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2008.

Christine DOERNER

Notaire

Référence de publication: 2008048726/209/12.

(080053434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Luxembourg Trading Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 130.591.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 février 2008.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2008048728/202/12.

(080053644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Mayflower S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 94.981.

In the year two thousand and eight, on the tenth day of January.

Before the undersigned Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- 1) Mr David SMITH, manager, residing at 17, Chester Square, London SW1 9H5, United Kingdom, and
- 2) Mr Ely Michel RUIMY, Managing Director, with professional address at 25 Knightsbridge, London SW1X 7RZ, United Kingdom.

both here represented by Mrs Sylvie LEXA, companies director, residing professionally in Senningerberg, by virtue of two proxies, given under private seal.

The said proxies, initialled "ne varietur" by the attorney in fact of the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated hereabove, declaring to act in their capacity as the sole shareholders (the "Shareholders") of MAYFLOWER S. à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 94.981 (the "Company"), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg by deed of the undersigned notary dated on the July 18, 2003 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 924 of September 9, 2003 have required the undersigned notary to state their resolutions as follows:

Resolutions:

The Shareholders decide to transfer the registered office of the company from L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt to 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg and to amend article 5 of the articles of incorporation as follows:

" **Art. 5.** The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its partners. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad".

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall borne by the Company as a result of the modification of its articles of incorporation are estimated at one thousand euro (EUR 1,000.-).

Whereof the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons represented as stated hereabove and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the attorney in fact of the parties appearing, acting in her hereabove capacities, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille huit, le dix janvier,

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire, de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

- 1) Monsieur David SMITH, gérant de sociétés, demeurant au 17, Chester Square, Londres SW1 9H5, Royaume Uni,
- 2) Mr Ely Michel RUIMY, Managing Director, de résidence professionnelle au 25 Knightsbridge, Londres SW1X 7RZ, Royaume Uni.

Tous deux ici représentés par Madame Sylvie LEXA, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Senningerberg, en vertu de deux procurations données sous seing privé.

Les procurations signées "ne varietur" par la mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, déclarant agir en leur qualité de seuls associés (les «Associés») de MAYFLOWER S.à r.l, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.981 (la "Société"), constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte du notaire instrumentant en date du 18 juillet 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 924 en date du 9 septembre 2003 ont requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Résolutions:

Les Associés décident de transférer le siège social de la société de L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts comme suit:

« **Art. 5.** Le siège social est établi dans la commune de Niederanven. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ mille euros (EUR 1.000,-).

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des parties comparantes représentées comme dit ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes es qualités qu'elle agit, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Lexa, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 11 janvier 2008. LAC / 2008 / 1564. — Reçu douze euros € 12.-.

Pr. Le Receveur (signé): Carole FRISING.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 9 février 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008048604/202/79.

(080053249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Riganti Forging S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 67.077.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008048768/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02816. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Riganti Forging S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 67.077.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008048771/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02815. - Reçu 28,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080053104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

JMC Logistics, Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach, 7, rue des Tilleuls.
R.C.S. Luxembourg B 137.632.

STATUTES

L'an deux mille huit, le vingt et un mars.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

1. Monsieur Jean-Marie HERMAN, né à Marenne, le 14 octobre 1964, demeurant à B-6900 Marche-en-Famenne, 1, rue Joseph Henry,

2. Monsieur Camille ROISEUX, né à Aye, le 2 octobre 1958, demeurant à B-6800 Libramont-Chevigny, 39B42, rue de la Gare,

Lesquels comparants, ont déclaré constituer entre eux une société anonyme dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Objet - Durée - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les personnes ci-avant et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de «JMC LOGISTICS» SA.

Art. 2. Le siège social est établi à Rombach.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La société a pour objet:

- toutes activités liées aux transports par véhicules utilitaires
- l'import/l'export de tous biens non soumis à réglementation spécifique
- l'achat, la vente et la location de véhicules utilitaires
- la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion et la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession, la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter et emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et ou développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à trente-trois mille euros (33.000,- EUR) représenté par trois cent trente actions (330) d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créés, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions non divisibles.

La société pourra procéder au rachat de ses actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'administrateurs pour cause de décès, démission ou toutes autres causes, il sera pourvu à leur remplacement par le conseil d'administration conformément aux dispositions de la loi. Dans ce cas, l'assemblée générale, ratifiera la nomination à sa prochaine réunion.

Art. 8. Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président. Une réunion du conseil doit être convoquée si deux administrateurs le demandent.

Le président présidera toutes les assemblées générales et toutes les réunions du conseil d'administration, mais en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration désignera à la majorité un autre administrateur pour présider la réunion.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donnée par lettre ou télécopieur à tous les administrateurs au moins 48 heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas le nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation de la réunion. La convocation indiquera le lieu de la réunion et contiendra l'ordre du jour.

Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopieur de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés lors de la réunion.

En cas d'urgence, une décision écrite signée par l'ensemble des administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du conseil d'administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu.

Art. 9. Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration seront signés par le président de la réunion et par un autre administrateur ou par deux administrateurs.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de dispositions et d'administration qui rentrent dans l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, sont de sa compétence.

Art. 11. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, comprenant notamment, et sans restriction, toutes transactions immobilières et tous pouvoirs de constituer hypothèque et de donner mainlevée, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée soit par les signatures conjointes de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la société a été déléguée.

Art. 13. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

Il se sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

Assemblée générale des actionnaires

Art. 14. Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Sous réserve des dispositions de l'article 10 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la société.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les avis de convocations le dernier mardi du mois de mai chaque année à 18.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 16. Le conseil d'administration ou le commissaire aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

Art. 17. Les assemblées générales seront convoquées conformément aux conditions fixées par la loi.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans les convocations préalables.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopie un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Le conseil d'administration peut arrêter toutes autres conditions à remplir pour prendre part aux assemblées générales.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Année sociale - Bilan

Art. 18. L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre.

Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle, il soumet ces documents, ensemble avec un rapport sur les activités de la société, au commissaire aux comptes qui établira son rapport sur ces documents.

Art. 19. Sur les bénéfices nets de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve atteindra le dixième du capital social souscrit de la société.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date du paiement de ces acomptes.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 21. Disposition générale. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Mesures transitoires

La première année sociale de la société commence à la date de constitution et finit le dernier jour de décembre de l'an 2008.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en l'an 2009.

Souscription et libération Les comparants préqualifiés, ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

Monsieur Jean-Marie HERMAN, prénommé, cent soixante-cinq actions	165
Monsieur Camille ROISEUX, prénommé, cent soixante-cinq actions	165
Total: trois cent trente actions	330

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de vingt-cinq pourcents (25%) par des versements en espèces de sorte que la somme de huit mille deux cent cinquante euros (8.250,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentant constate que les conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Coût - Evaluation

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société en raison de sa constitution sont estimés à environ 1.500,- EUR.

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Jean-Marie HERMAN, prénommé
 - b) Monsieur Camille ROISEUX, prénommé
 - c) la société en nom collectif HERMAN-ROISEUX, dont le siège social est à B-6900 Marche-en-Famenne, 1, rue Joseph Henry, inscrite au registre de commerce de Marche-en-Famenne sous le numéro 21.162, ici représentée par ses gérants, Messieurs Jean-Marie HERMAN, prénommé et Camille ROISEUX, prénommé.
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes Monsieur Jean-Pierre Remy Arthur ROBIN (19480705 613), né à Soy (Belgique), le 05 juillet 1948, demeurant à B-4450 Juprelle, 30, Bourgogne.
- 4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'assemblée générale annuelle de l'an 2013.
- 5) Les mandats des administrateurs et du commissaire sont exercés à titre gratuit, sauf décision contraire de l'assemblée générale ordinaire.
- 6) Le siège social est fixé à L-8832 Rombach, 7, rue des Tilleuls
- 7) Conformément aux dispositions des présents statuts et de la loi, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à toute autre personne désignée par le conseil d'administration.

Réunion du conseil d'administration

Et à l'instant se sont réunis les membres du conseil d'administration de la société anonyme «JMC LOGISTICS»:

- a) Monsieur Jean-Marie HERMAN, prénommé
- b) Monsieur Camille ROISEUX, prénommé
- c) la société en nom collectif HERMAN-ROISEUX, préqualifiée

Lesquels membres présents ou représentés après avoir déclaré se considérer comme dûment convoqués ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires ils ont désigné administrateur-délégué Monsieur Jean-Marie HERMAN, prénommé, chargé de l'administration journalière avec pouvoir de représenter et d'engager la société par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J-M. Herman, C. Roiseux, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 26 mars 2008 - WIL/2008/295. — Reçu cent soixante-cinq euros = 165,- €.

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 4 avril 2008

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2008048550/2724/192.

(080053762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Longford Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 107.802.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008048787/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02788. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

EBM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 94.873.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008048789/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02787. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Riganti Forging S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 67.077.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008048775/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02813. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Falcon Real Estate Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 115.384.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FALCON REAL ESTATE INVESTMENTS S.à r.l.

EFFIGI S.à r.l. / FINDI S.à r.l.

Gérant / Gérant

Signature / Signature

Référence de publication: 2008048802/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02463. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Sydney & Paris Nord Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.234.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 95.819.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SYDNEY & PARIS NORD LUX S.à.r.l.

Signature / Signature

Gérant A / Gérant B

Référence de publication: 2008048794/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02295. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

L & Y International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 71.100.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour L & Y INTERNATIONAL S.A.

Services Généraux de Gestion S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008048797/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02462. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

**The Race, Société Anonyme,
(anc. Isle sur Sorgue S.A.).**

Siège social: L-1250 Luxembourg, 101, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 118.524.

L'an deux mille huit, le dix-sept.

Par-devant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «ISLE SUR SORGUE S.A.», ayant son siège social à L-1250 Luxembourg, 101, avenue du Bois, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B, numéro 118.524, constituée en date du 3 août 2006 suivant acte reçu par le Notaire instrumentaire, alors de résidence à Redange-sur-Attert, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1939 du 16 octobre 2006.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Yves WAGENER, juriste, demeurant professionnellement au 101, avenue du Bois à L -1250, Luxembourg.

Le président choisit comme scrutateur Madame Claudine ERPELDING, juriste, demeurant professionnellement au 101, avenue du Bois à L -1250, Luxembourg,

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification de la dénomination de la société «ISLE SUR SORGUE S.A.» en «THE RACE»,
2. Modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.
3. Modification de l'objet social par l'ajout à l'article 4 des statuts d'un alinéa 1^{er}, libellé comme suit:
«La société a pour objet d'offrir des services et des conseils en matière de gestion de bureau à ses propres sociétés et succursales.»
4. Démission/décharge des mandats d'administrateurs de Madame Claudine ERPELDING et de Monsieur Gerd Arthur ZIMMERMANN
5. Nomination de Madame Christina Elsa MAYER et de Monsieur Jürgen Joachim NICKLAS en qualité d'administrateur.
6. Nomination de Monsieur Jürgen Joachim NICKLAS en qualité d'administrateur-délégué.
7. Démission/décharge du mandat de commissaire de la Fiduciaire Becker+Cahen&Associés S.à.r.l.
8. Nomination de la société à responsabilité limitée «FIDUCIAIRE HELLERS, KOS & ASSOCIES S.à r.l.».

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentaire.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Résolution première

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société «ISLE SUR SORGUE S.A.» en «THE RACE».

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier en conséquence de la résolution qui précède l'article 1^{er} des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}** . Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme, dénommée: THE RACE.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social par l'ajout à l'article 4 des statuts d'un alinéa 1^{er}, libellé comme suit:

«La société a pour objet d'offrir des services et des conseils en matière de gestion de bureau à ses propres sociétés et succursales.»

L'article 4 aura en conséquence la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société a pour objet d'offrir des services et des conseils en matière de gestion de bureau à ses propres sociétés et succursales.

La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange ou de toute manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter les démissions de Madame Claudine ERPELDING et de Monsieur Gerd Arthur ZIMMERMANN de leur mandat d'administrateur et décide de leur donner pleine et entière décharge pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de nommer en qualité d'administrateurs:

- Madame Christina Elsa MAYER, employée privée, née à Dagersheim (Allemagne) le 16 décembre 1960, demeurant à D-71034 Böblingen, 21-1, Goethestr.

- Monsieur Jürgen Joachim NICKLAS, commerçant, né à Stuttgart (Allemagne) le 24 mars 1958, demeurant à D-71034 Böblingen, 21-1, Goethestr.

Les mandats des administrateurs ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2012.

Sixième résolution

L'assemblée décide de nommer pour une durée indéterminée Monsieur Jürgen Joachim NICKLAS, prénommé, en qualité d'administrateur-délégué.

Septième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de la société Fiduciaire Becker + Cahen & Associés S.à r.l. de son mandat de commissaire aux comptes et décide de lui donner pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Huitième résolution

L'assemblée décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée limitée «FIDUCIAIRE HELLERS, KOS & ASSOCIES S.à r.l.» dont le siège est sis à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro 121917.

Le mandat du commissaire ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de l'année 2014.

Plus rien n'étant fixé à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg à la date donnée en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Y. WAGENER, C. ERPELDING, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 18 mars 2008. MER/2008/486. — Reçu douze euros Droit fixe: 12 €.

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 mars 2008.

Marc LECUIT.

Référence de publication: 2008048625/243/104.

(080053230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Imexlux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3944 Mondercange, 34, Cité Jacques Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 113.653.

L'an deux mille huit, le vingt-six mars.

Par-devant Maître Christine DOERNER, notaire de résidence à Bettembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «IMEXLUX S.A.» (Matricule 20062200457), avec siège social à L-3944 Mondercange, 34, Cité Jacques Steichen;

inscrite au registre aux firmes sous la section B numéro 113.653;

constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, de résidence à Luxembourg, en date du 12 janvier 2006, publié au Mémorial C de 2006, page 36265.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Benoît LEJEUNE, administrateur, demeurant à B-1170 Bruxelles.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Roland GIERENZ, employé privé, demeurant à Luxembourg;

A été appelé aux fonctions de scrutateur, Monsieur José DHUR, agent de voyages, demeurant à Mondercange.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Ajoute d'un dernier paragraphe à l'article 4 des statuts avec la teneur suivante: «La société a en outre pour objet tant au Luxembourg qu'à l'étranger, l'exploitation d'une agence de voyages (production et distribution de billets d'avion et activités de réceptif) et l'exercice de toutes activités accessoires ou connexes.

La société a également pour objet les prestations de services, l'assistance administrative et la mise en relation de la clientèle».

2.- Augmentation du capital social de TRENTE ET UN MILLE EURO (€ 31.000.-) pour le porter de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE EURO (€ 31.000.-) à SOIXANTE-DEUX MILLE EURO (€ 62.000.-) par la création de MILLE (1.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de TRENTE ET UN EURO (€ 31.-) chacune jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, à libérer intégralement par des versements en espèces.

Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.

3.- Renonciation des actionnaires existants à leur droit de souscription préférentiel.

4.- Souscription et libération par Monsieur Benoît LEJEUNE, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique) le 2 décembre 1957 (Matricule 19571202290), demeurant à B-1170 Bruxelles, 8, avenue des Naiades pour les MILLE (1.000) actions nouvelles.

5.- Nominations statutaires.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'ajouter un dernier paragraphe à l'article 4 des statuts qui aura la teneur suivante:

« **Art. 4. dernier paragraphe.** La société a en outre pour objet tant au Luxembourg qu'à l'étranger, l'exploitation d'une agence de voyages (production et distribution de billets d'avion et activités de réceptif) et l'exercice de toutes activités accessoires ou connexes.

La société a également pour objet les prestations de services, l'assistance administrative et la mise en relation de la clientèle».

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de TRENTE ET UN MILLE EURO (€ 31.000.-) pour le porter de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE EURO (€ 31.000.-) à celui de SOIXANTE-DEUX MILLE EURO (€ 62.000.-) par l'émission de MILLE (1.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de TRENTE ET UN EURO (€ 31.-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, à libérer intégralement par des versements en espèces.

Troisième résolution

L'assemblée générale, ayant pris acte du fait que les autres actionnaires ont renoncé à leur droit de souscription préférentiel, décide d'admettre à la souscription de MILLE (1.000) actions nouvelles Monsieur Benoît LEJEUNE, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique) le 2 décembre 1957 (Matricule 19571202290), demeurant à B-1170 Bruxelles, 8, avenue des Naiades.

Souscription - Libération

Ensuite:

Monsieur Benoît LEJEUNE, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique) le 2 décembre 1957 (Matricule 19571202290), demeurant à B-1170 Bruxelles, 8, avenue des Naiades

a déclaré souscrire les MILLE (1.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de TRENTE ET UN EURO (€ 31.-) chacune, entièrement libérées par le paiement en espèces de la somme de TRENTE ET UN MILLE EURO (€ 31.000.-).

La preuve a été rapportée au notaire soussigné que la somme de TRENTE ET UN MILLE EURO (€ 31.000.-) se trouve à la libre disposition de la société.

Quatrième résolution

A la suite de l'augmentation de capital qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 5.- des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. premier alinéa.** Le capital social est fixé à SOIXANTE-DEUX MILLE EURO (€ 62.000.-) représenté par DEUX MILLE (2.000) actions d'une valeur nominale de TRENTE ET UN EURO (€ 31.-).".

Cinquième et dernière résolution

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Freddy FELTEN, employé privé, né à Malmédy (Belgique), le 11 mars 1964 (Matricule No. 19640311072) demeurant à L-5975 Itzig, 16, Cité Simminger et lui donne décharge.

Est nommé nouveau administrateur en son remplacement Monsieur José DHUR, agent de voyages, né à Saint-Vith (Belgique), le 7 novembre 1965 (Matricule No. 19651107078) demeurant à L-3944 Mondercange, 34, Cité J. Steichen.

Suite à cette résolution le Conseil d'Administration se compose comme suit:

1.- Madame Irène REUTER, administrateur de sociétés, née à Malmédy (Belgique), le 18 mars 1966 (Matricule 19660318448), demeurant à L-3944 Mondercange, 34, Cité J. Steichen.

2.- Monsieur Benoît Christian M. LEJEUNE, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 2 décembre 1957 (Matricule No. 19571202290), demeurant à B-1170 Bruxelles, 8, avenue des Naiades.

3.- Monsieur José DHUR, agent de voyages, né à Saint-Vith (Belgique), le 7 novembre 1965 (Matricule No. 19651107078) demeurant à L-3944 Mondercange, 34, Cité J. Steichen.

Est nommé administrateur délégué Monsieur José DHUR, qui peut par sa seule signature engager valablement la société. Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison des présentes est estimé à MILLE CINQ CENTS EURO (€ 1.500.-).

DONT ACTE, fait et passé à Bettembourg en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes;
Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Lejeune, Gierenz, Dhur, C. Doerner.

Enregistré à Esch/Alzette, le 31 mars 2008, Relation: EAC/2008/4291. — Reçu cent cinquante-cinq euros 31.000.- à 0,5% = 155.-.

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 7 avril 2008.

Christine DOERNER.

Référence de publication: 2008048608/209/102.

(080053433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

E24 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6479 Echternach, 25, rue Grégoire Schouppe.

R.C.S. Luxembourg B 129.937.

Im Jahre zweitausendundacht, den achtzehnten März.

Vor Uns Maître Jean SECKLER, Notar mit dem Amtssitz in Junglinster, Großherzogtum Luxemburg.

SIND ERSCHIENEN:

1. Herr Thomas ANDRATSCHKE, Geschäftsführer, wohnhaft in 5, Bachstrasse, D-63694-Limeshain, Bundesrepublik Deutschland.

2. Herr Jacob BOSCH, Gesellschafter, wohnhaft in 22, Wolfkaterweg, NL-7554 PM Beckum, Niederlande.

3. Die Gesellschaft niederländischen Rechts Aphex Holding B.V., H.R. Den Haag Nr 27307601, mit Sitz in 153, Waarderstraat, NL-2729 MC Zoetermeer, Niederlande,

hier rechtmässig vertreten durch ihren einzigen Direktor Herrn Boris Alexander Samuel van ABS, wohnhaft in 153, Waarderstraat, NL-2729 MC Zoetermeer, Niederlande.

Welche Komparenten den amtierenden Notar ersuchen folgendes zu beurkunden:

- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung E24 S.à r.l. (die "Gesellschaft"), H.R. Luxemburg Sektion B Nummer 129.937, mit Sitz in 25, rue Grégoire Schouppe, L-6479 Echternach, gegründet wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 28. Juni 2007, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1881 vom 4. September 2007.

- Dass die Komparenten sub 1 und 2 erklären die einzigen Gesellschafter vorgenannter Gesellschaft zu sein und dass sie den amtierenden Notar ersuchen, die von ihnen in außerordentlicher Generalversammlung einstimmig gefassten Beschlüsse wie folgt zu dokumentieren:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung stellt fest, dass:

1. Auf Grund einer Anteilsabtretung unter Privatschrift vom 17. März 2008, Herr Thomas ANDRATSCHKE, vorgeannt, seine einhundertfünfundzwanzig (125) Anteile in der Gesellschaft an die Gesellschaft niederländischen Rechts Aphex Holding B.V., vorgeannt, abgetreten hat.

2. Auf Grund einer Anteilsabtretung unter Privatschrift vom 17. März 2008, Herr Jacob BOSCH, vorgeannt, seine dreihundertfunfundsiebzig (375) Anteile in der Gesellschaft an die Gesellschaft niederländischen Rechts Aphex Holding B.V., vorgeannt, abgetreten hat.

Die Gesellschafter erklären diese Übertragungen als der Gesellschaft rechtsgültig zugestellt, gemäß Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches, respektive des Artikels 190 des Gesetzes vom 10. August 1915, betreffend die Handelsgesellschaften.

Zweiter Beschluss

Nach diesen hiavor festgestellten Abtretungen von Gesellschaftsanteilen sind alle fünfhundert (500) Gesellschaftsanteile der E24 S.à r.l., vorgeannt, der Gesellschaft Aphex Holding B.V., vorgeannt, zugeteilt.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr sechshundertfünfzig Euro (650,- EUR) abgeschätzt.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, haben diese mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: ANDRATSCHKE; BOSCH; van ABS - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 20 mars 2008. Relation GRE 2008/1347. — Reçu douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 8. April 2008

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008048607/231/50.

(080053353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

HH Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 885.500,00.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 104.671.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008048847/631/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP01924. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Halogen Holdings, Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 39.773.

Le bilan au 30 septembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008048846/631/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP01939. - Reçu 68,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Engel & Hilgert, Société Civile Immobilière.

Siège social: Walferdange,

R.C.S. Luxembourg E 2.933.

L'an deux mille sept, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société civile immobilière "ENGEL & HILGERT", ayant son siège social à Walferdange, constituée suivant acte reçu en date du 31 juillet 1986, publié au Mémorial C numéro 297 du 21 octobre 1986.

L'assemblée se compose des deux seuls et uniques associés, savoir:

1.- Monsieur Emile ENGEL, employé privé, demeurant à Bissen.

2.- La société ENGELINVEST, société anonyme, ayant son siège social à L-7791 Bissen, rue de Roost, ici représentée par ses deux administrateurs, Monsieur Emile ENGEL, prénommé et Madame Antoinette ENGEL-WEBER, demeurant à Bissen.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les résolutions prises chacune séparément, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme:

Première résolution

Cession de part sociale

La société ENGELINVEST, préqualifiée, dûment représentée, cède et transporte par les présentes, en pleine propriété, sous la garantie de fait et de droit:

a) à Monsieur Emile ENGEL, prénommé, ici présent et acceptant:

1 (une) part sociale de la société civile immobilière "ENGEL & HILGERT", prédésignée;
pour et moyennant le prix de huit mille euros.

Le prix ci-avant stipulé de huit mille euros a été payé antérieurement au présent acte et hors présence du notaire instrumentant, dont, si besoin, renouvellement de quittance entière et définitive.

Les associés déclarent consentir réciproquement à ladite cession de part sociale, conformément aux stipulations des statuts.

Ensuite Monsieur Emile ENGEL, prénommé, agissant en sa qualité de gérant de la société «ENGEL & HILGERT», déclare accepter la cession de part ci-avant documentée et la considérer comme dûment signifiée à la société, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil.

Suite à la cession de part, toutes les parts sociales sont désormais détenues par Monsieur Emile ENGEL.

Troisième résolution

Suite à la cession de part sociale ci-avant documentée, l'associé unique décide de modifier le deuxième alinéa de l'article cinq des statuts de la société, concernant la répartition des parts d'intérêts, pour lui donner la teneur suivante:

«Les 50 (cinquante) parts sociales sont détenues par Monsieur Emile ENGEL, employé privé, demeurant à Bissen.»

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: E. ENGEL, A. ENGEL-WEBER, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 juillet 2007, Relation: LAC/2007/20527 — Reçu douze euros (12.-€).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008048610/211/46.

(080053597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

RJ Belux Dangerous Goods Training & Consulting Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 92.434.

Le bilan au 31 Décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 8 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008048850/578/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02073. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

WPP Luxembourg Gamma Three S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 108.492.

In the year two thousand and eight, on the twentieth of March.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

WPP Luxembourg Gamma S. à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Heine in L-1720 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 79.018 (the Sole Shareholder), hereby represented by Mrs Lucile ARNOUX, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney from the Sole Shareholder, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the Sole Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder holds the entire share capital of WPP Luxembourg Gamma Three S. à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Heine in L-1720 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 108.492 (the Company), incorporated on 26 May 2005 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, which deed has been published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Association C - N ° 1086 of 24 October 2005. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time on 26 February 2007 pursuant to a deed of the undersigned notary, which deed has been published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N ° 993 of 29 May 2007.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder holds all the 250 shares of USD 100 each in the share capital of the Company amounting to USD 25,000, and the Sole Shareholder exercises the powers of the general meeting of the shareholders of the Company in accordance with Article 200-2 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

II. that the agenda of the resolutions of the Sole Shareholder is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;

2. Setting of the date of closing of the financial year of the Company that has started on (i) 1 March 2008 on 10 March 2008 and (ii) on 11 March 2008 on 20 March 2008, decision that the date of the closing of the Company's financial year shall be on 20 March of each year and amendment of article 14 of the articles of association of the Company to reflect these changes; and

3. Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Sole Shareholder waives the convening notices, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves that (i) the financial year of the Company that has started on 1 March 2008 shall close on 10 March 2008, that (ii) the financial year of the Company that has started on 11 March 2008 shall close on 20 March 2008 and that (iii) the date of the closing of the Company's financial year shall be on 20 March each year.

As a consequence, the Sole Shareholder resolves to amend article 14 of the Articles so that it shall henceforth have the following wording:

" **Art. 14. Financial year.** The Company's financial year begins on 21 March each year and ends on 20 March of the following year."

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately EUR 700 (seven hundred Euro).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and that at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt mars.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

WPP Luxembourg Gamma S. à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79.018 (l'Associé Unique), ici représentée par Madame Lucile ARNOUX, avocate, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration de l'Associé Unique, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte de l'Associé Unique et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps avec celui-ci.

L'Associé Unique détient l'intégralité du capital social de WPP Luxembourg Gamma Three S. à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.492 (la Société), constituée le 26 mai 2005 suivant un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, lequel acte a été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N ° 1086 du 24 octobre 2005. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois le 26 février 2007 suivant un acte du notaire instrumentant, lequel acte a été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N ° 993 du 29 mai 2007.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que l'Associé Unique détient toutes les 250 parts sociales de USD 100 chacune dans le capital social de la Société s'élevant à USD 25.000, et l'Associé Unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés de la Société conformément à l'article 200-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;

II. que l'ordre du jour des résolutions de l'Associé Unique est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Détermination de la date de clôture de l'exercice social de la Société ayant débuté (i) le 1^{er} mars 2008 au 10 mars 2008 et (ii) le 11 mars 2008 au 20 mars 2008, décision que la date de clôture de l'exercice social de la Société soit le 20 mars de chaque année et modification de l'article 14 des statuts de la Société afin d'y refléter ces modifications; et

3. Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Associé Unique renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

Seconde résolution

L'Associé Unique décide que (i) l'exercice social de la Société ayant débuté le 1^{er} mars 2008 sera clôturé le 10 mars 2008, que (ii) l'exercice social de la Société ayant débuté le 11 mars 2008 sera clôturé le 20 mars 2008 et que (iii) la date de clôture de l'exercice social de la Société sera le 20 mars de chaque année.

Par conséquent, l'Associé Unique décide de modifier l'article 14 des Statuts de telle sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 14. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 21 mars de chaque année et se termine 20 mars de l'année suivante."

Estimation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé approximativement à EUR 700 (sept cents euros).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la requête de la même partie comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: L. Arnoux et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 mars 2008, LAC/2008/12600. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008048661/5770/115.

(080053245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Franvalux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 113.628.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDEUROPE

Agent domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2008048844/657/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05264. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Enni Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 63.840.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008048845/657/14.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00550. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Nuovo Pignone International Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 17.045.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2005 de la société Nuovo Pignone Holding S.p.A., société mère de la société luxembourgeoise Nuovo Pignone International S.à.r.l., ayant son siège sociale au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg et enregistré au Luxembourg sous le numéro B 17.045 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 2 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008048848/724/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03218. - Reçu 348,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Tyrson Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 113.652.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10.04.08.

Pour RÉQUISITION

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008048875/320/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03180. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Costa Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 104.930.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008048873/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP01060. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Global Select Alpha, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1952 Luxembourg, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre.
R.C.S. Luxembourg B 132.497.

Le bilan au 31 janvier 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2008.

Global Select Alpha, SICAV-FIS

Signatures

Référence de publication: 2008048874/705/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02427. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Acaju Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 56.820.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008048876/1211/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06257. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Onex Skilled Holdings II Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 500.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 130.119.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 31 mars 2008.

Pour la société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2008049118/1337/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02103. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

OP II International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.599.686,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 134.217.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 31 mars 2008.

Pour la société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2008049115/1337/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02142. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Artexis International S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 21.700.013,05.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 83, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 83.304.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2008.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2008049114/1337/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00033. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Tizkor Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 56.424.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008048872/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP01061. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Flowerpower International S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 132.949.

La société EUROTRUST dénonce, avec effet immédiat, le siège social de la société C. FLOWERPOWER INTERNATIONAL S.A., 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, RCS, Section B, n ° 132.949.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

Pour le Conseil d'Administration
EUROTRUST
BP 3066 - 33, allée Scheffer, L-1030 Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2008049047/576/16.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2008, réf. LSO-CO08331. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Morex International S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 30.000.000,00.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 83, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 107.539.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 17 mars 2008.

Pour la société
Signature
Un administrateur

Référence de publication: 2008049113/1337/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00032. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

OP International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 552.539,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 134.216.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 31 mars 2008.

Pour la société
Signature
Un gérant

Référence de publication: 2008049116/1337/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02138. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Europa Hawk S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 650.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 111.949.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/04/2008.

Pour la société
Europa Hawk S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2008049127/1138/16.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03185. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

LSF5 Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 102.633.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 19 mars 2008, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 21 mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008049045/5499/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02575. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

LSF Japan Investments I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 722.750,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 126.427.

Par résolution signée en date du 19 mars 2008, le gérant unique a décidé de transférer le siège social de la société du 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 21 mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008049043/5499/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02521. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

LSF Loan Investments Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 60.250,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 95.400.

Par résolution signée en date du 19 mars 2008, les liquidateurs ont décidé de transférer le siège social de la société du 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 21 mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008049041/5499/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02529C. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

LSF PlattenB Investments, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 115.000,00.**Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 88.665.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 19 mars 2008, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 21 mars 2008.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008049038/5499/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02549. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

LSF Quintet Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 2.277.375,00.**Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 111.284.

Par résolution signée en date du 19 mars 2008, le gérant unique a décidé de transférer le siège social de la société du 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 21 mars 2008.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008049037/5499/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02555. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

LSF Ozark Finance Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 552.125,00.**Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 84.273.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 19 mars 2008, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 21 mars 2008.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008049039/5499/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02544. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Inverto Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 134.208.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008048869/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP01029. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Charles Street Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 74.450.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008048870/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP01040. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Fineq S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 57.158.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008048871/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP01066. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Asia Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 115.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 81.393.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 19 mars 2008, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 21 mars 2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008048526/5499/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02672. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2008.

AI Global Opportunities S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 118.150.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2008.

Christine DOERNER

Notaire

Référence de publication: 2008048729/209/12.

(080053405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Europa Hawk S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 650.000,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 111.949.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/04/2008.

Pour la Société
Europa Hawk S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2008049128/1138/16.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03188. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Mangousta Yachting Charter S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 77.543.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008048760/8214/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02931. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Premium Select Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 72.658.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008048765/267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00680. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Wynnchurch Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 103.321.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008048781/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02792. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Acaju Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 56.820.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008048877/1211/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06254. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

LSF5 Pool II Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 369.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 103.600.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 19 mars 2008, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 21 mars 2008.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008049033/5499/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02605. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

LSF Shining Nova II Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 471.625,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 119.940.

Par résolution signée en date du 19 mars 2008, le gérant unique a décidé de transférer le siège social de la société du 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 21 mars 2008.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008049036/5499/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02560. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

LSF Marseille II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 117.887.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 19 mars 2008, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 21 mars 2008.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008049040/5499/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02538. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Cordon S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 72.420.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 février 2008.

Signature

LE LIQUIDATEUR

Référence de publication: 2008048858/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2008, réf. LSO-CP01568. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

TPG-Axon (Luxembourg) I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 127.040.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 51171 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008048725/211/11.

(080053277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Trell International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 104.062.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 09.04.08.

Signature.

Référence de publication: 2008048849/1369/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02581. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

MSEOF Marengo I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 102.018.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 50384 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008048723/211/11.

(080053268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.
